

CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE PLENIERE 28 FEVRIER 2017

15 parvis René-Descartes BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 www.ens-lyon.fr

# Convocation - Ordre du jour

Lyon, le 6 février 2017,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et institutionnelles Site Descartes

Mail: conseil.administration@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

#### Mardi 28 février 2017 à 9h30

Salle des conseils

Site Descartes, 15 parvis René Descartes, 69 007 Lyon

Un accueil café est prévu à partir de 9 heures en salle des conseils.

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

- I. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'administration
  - I.1. Procès-verbal du conseil d'administration en date du 15 décembre 2016



## II. Décisions budgétaires et financières

- II.1. Compte financier 2016 de l'ENS de Lyon, compte financier 2016 de la Bibliothèque Diderot de Lyon
- II.2. Affectation du résultat 2016 de l'ENS de Lyon, affectation du résultat 2016 de la Bibliothèque Diderot de Lyon
- II.3. Rapport de gestion 2016, pour information
- II.4. Modalités de vente de documents par la Bibliothèque Diderot de Lyon

## III. Décisions réglementaires

- III.1. Bilan social 2016
- III.2. Rapport d'activité 2016
- III.3. Demandes de dispense totale ou partielle de l'obligation de remboursement d'anciens élèves en situation de rupture d'engagement décennal
- III.4. Création du traitement automatisé de données à caractère personnel « Inscription aux concours de la BEL »
- III.5. Composition des instances

### IV. Points d'information

- IV.1. Conditions et santé au travail :
  - IV.1.1. Bilan annuel 2016 de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et présentation des rapports annuels 2016 des médecins de prévention
  - IV.1.2. Bilan du programme de prévention 2016
  - IV.1.3. Programme annuel 2017 de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- IV.2. Démissions d'élèves

### V. Questions diverses

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

Je vous remercie de bien vouloir m'informer rapidement de votre présence le 28 février 2017 et de votre participation au déjeuner qui sera organisé à l'issue de la séance dans le salon de direction de l'Ecole normale supérieure de Lyon sur le site Descartes.



L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <a href="http://gedweb.ens-lyon.fr">http://gedweb.ens-lyon.fr</a>. Je vous rappelle que vous avez reçu par message électronique les informations de connexion nécessaires (identifiant et mot de passe).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François Pinton